



CANADIAN DENTAL ASSOCIATION

Le 9 août 2004

Courrier des lecteurs
Le Globe and Mail

Objet : Les frais dentaires élevés font mal aux soins de santé

Monsieur,

Au nom de tous les dentistes canadiens, je souhaite exprimer nos félicitations à André Picard pour son article du 5 août dernier au sujet de la santé et des soins buccodentaires. Il mérite nos félicitations pour avoir attiré l'attention du public sur le rapport qui existe entre la santé buccodentaire et le bien-être en général – un message important que l'Association dentaire canadienne (ADC) et ses membres essaient (souvent en vain) de porter à l'attention immédiate du public.

Même si l'on ne comprend pas toujours complètement les interactions entre les maladies buccodentaires et les maladies systémiques, une chose demeure tout à fait claire : on ne peut être en santé sans être en bonne santé buccodentaire. Le deuxième point soulevé par M. Picard est donc aussi valable : tous les Canadiens méritent d'avoir accès aux soins de santé buccodentaire.

Malheureusement, il y a encore trop de gens parmi nous qui ne peuvent consulter un dentiste régulièrement, notamment les personnes âgées à faible revenu, les travailleurs peu rémunérés et les nouveaux immigrants. Il faut faire quelque chose pour combler les besoins en matière de soins dentaires. Il ne faut cependant pas agir trop prestement et mettre de côté le partenariat éprouvé entre les dentistes, les employeurs, les assureurs et les patients, au profit d'une introduction de la dentisterie dans le système universel des soins de santé. Le budget du système de santé est déjà étiré au maximum, et ce système comporte déjà de nombreuses lacunes, comme les longues listes d'attente et les pénuries de médecins. Il est fort probable que l'ajout d'un programme de soins dentaires accessible à tous les Canadiens s'avérerait ingérable. L'expérience du Royaume-Uni le démontre, l'un des quelques pays ayant essayé d'inclure un programme universel de soins buccodentaires à son *National Health Service* (NHS), son système national de soins de santé. En dépit des bonnes intentions, le programme de soins dentaires du NHS s'est détérioré au point où moins de la moitié des Britanniques adultes consultent maintenant un dentiste du NHS.

S'il y a des possibilités d'élargir la gamme des services universels de santé, les soins à domicile et l'assurance-médicaments passent sans doute devant les soins buccodentaires dans la liste hypothétique des souhaits de la population.

Naturellement, la plupart des gens conviennent du fait que l'accès aux soins de santé devrait être facilité là où il constitue un problème réel. Dans son mémoire déposé devant la Commission Romanow sur l'avenir du système de santé, ainsi que dans d'autres documents communiqués aux gouvernements, l'ADC recommande la création d'un filet de sécurité pour assurer l'accès aux soins dentaires aux Canadiens non protégés par les régimes existants et lorsque l'incapacité de payer constitue un obstacle à l'accès aux soins dentaires. Nous attendons toujours l'appel des gouvernements pour amorcer des discussions sur la conception d'un tel programme.

Nous espérons qu'une plus grande conscientisation du public, à la suite d'articles comme celui de M. Picard et des efforts continuels de l'ADC, finira par convaincre les décideurs des avantages à long terme d'une bonne santé buccodentaire pour tous les citoyens du pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Alfred W. Dean, DDS

OFFICE OF THE PRESIDENT